

LOCATION

Commune déléguée de Linières-Bouton

SALLE DES FÊTES

Le Bourg – LINIERES-BOUTON

Capacité : 40 personnes

mairie.linieresbouton@noyant-villages.fr / 02.41.82.57.22

Fiche détaillée de la salle des fêtes de Linières-Bouton

locataire :

date de location :

LINIERES		Demi-journée Semaine	Journée semaine	Week-end	
PARTICULIERS ET ENTREPRISES	COMMUNE	NON	80 €	80 €	
	HORS COMMUNE	NON	110 €	110 €	
ASSOCIATIONS	COMMUNE	But lucratif	NON	80 €	
		But non lucratif	NON	gratuit	
	HORS COMMUNE	But lucratif	NON	110 €	110 €
		But non lucratif	NON	110 €	110 €
VIN D'HONNEUR		NON	NON	NON	

- mise à disposition de vaisselle, quantité demandée :

CONDITIONS FINANCIERES

À titre gratuit À titre onéreux Coût de la location de la salle : €

Cautions : salle de 500 € et 100€ ménage.

Les cautions seront prélevées en cas de manquement au règlement intérieur.

À Linières-bouton, commune déléguée De Noyant-Villages,
le

Franck BUSSONNAIS
Maire délégué,

Signature du locataire
(précédée de la mention « lu et approuvé »)